



DIU Accompagnement et droits des aidants

DIU Accompagnement et droits des aidants

Responsable	Descriptions	Informations
Anaëlle CAPPELLARI anaëlle.cappellari@univ-amu.fr	Type : Diplôme d'établissement de 1er cycle Domaines : Droit, Économie, Gestion	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique Nombre de crédits : 0

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de former les aidants et les professionnels (sanitaire, social, médico-social, RH...) aux enjeux relatifs aux aidants et de les outiller pour être capable de mener des projets liés à l'accompagnement des aidants et à la coordination des activités d'aidants.

La nécessité de mieux accompagner les aidants apparaît aujourd'hui comme un enjeu fondamental. La transition démographique constitue en effet un réel défi auquel sont confrontés nos pays. Selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes de plus de 60 ans devrait passer de 12,8 à 20,9 millions entre 2006 et 2035. Des estimations montrent qu'une adaptation linéaire des prestations en faveur des personnes âgées dépendantes aux changements démographiques donnera lieu à une importante augmentation des dépenses publiques de santé. Cette forte augmentation des dépenses publiques nécessite de rechercher des instruments innovants permettant d'assurer pour l'avenir l'égalité de l'accès aux soins, au logement et de favoriser le respect de la dignité des personnes dépendantes ou handicapées. Quantitativement, dans les pays de l'OCDE, une personne sur dix apporte une aide informelle à une personne dont les capacités fonctionnelles sont limitées. Ce chiffre devrait encore augmenter dans les années à venir. Bien qu'étant difficile à mesurer, le rôle des aidants est fondamental et sa reconnaissance constitue un important enjeu social et de santé publique.

La reconnaissance du rôle des aidants constitue un pas important en faveur du maintien du lien social, non seulement entre l'aidant et son proche mais aussi entre l'aidant et l'extérieur. Il est en effet prouvé que certains aidants tendent à limiter les contacts au sein de leur propre réseau de connaissances du fait de la masse de travail qu'ils accomplissent au service de leur proche dépendant. La prise en charge d'un proche est également susceptible d'avoir un retentissement sur l'investissement professionnel, du moins lorsqu'elle revêt une intensité importante. Elle peut impacter les horaires de travail et accroître l'absentéisme. Ainsi, au-delà de son aspect compassionnel, la prise de mesures en faveur des proches aidants constitue un défi pour l'entreprise et plus largement, la productivité nationale.

La problématique des proches aidants constitue par ailleurs un enjeu de santé publique. La prise en charge d'un proche peut affecter la santé de l'aidant, particulièrement sa santé mentale. Le risque d'épuisement est donc susceptible d'influer négativement sur les dépenses de santé, dans la mesure où il est démontré que les proches d'une personne malade voient augmenter leur consommation en médicaments et sont plus fréquemment sujets à des arrêts pour cause de maladie. A l'inverse, la reconnaissance du rôle des proches aidants peut constituer un levier en faveur d'une stabilisation des dépenses de santé. Le maintien d'une personne dépendante à domicile est en effet nettement moins coûteux que l'hospitalisation ou la résidence en établissement médico-social. Il correspond d'ailleurs aux aspirations de la majeure partie de la population.

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Salariés, fonction publique, domaine associatif, étudiants, demandeurs d'emploi, aidants ou ayant été aidant...

LISTE DES PARCOURS

- DIU Accompagnement et droits des aidants

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

- Connaissance de la définition des aidants ;
- Connaissance des grandes étapes de la construction de la politique publique relative aux aidants ; -
- Connaissance des droits et obligations des aidants et des aidés ;

- Connaissance des acteurs de la politique sociale relative aux aidants (national/local ; conception/pilotage/mise en œuvre) ;
- Connaissance de la typologie des aidants et des aidés ;
- Connaissance relatives à la représentation sociale de la relation d'aide et du rôle sociologique des aidants ;
- Connaissance des publics et des pathologies ;
- Connaissance des aides et des moyens pour y accéder, y compris dans le cadre de démarches dématérialisées
- Connaissance des fondamentaux de la communication et de la médiation ;
- Connaissance des méthodes et des outils de la gestion de projet (notamment dans une optique de répit et d'insertion dans l'emploi).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- être capable d'identifier les aidants ;
- être capable d'interroger sa posture personnelle et professionnelle relative à la relation aidant/aidé ;
- être capable de situer les aidants dans leurs environnement ;
- être capable de définir les modalités d'accompagnement adaptées aux situations singulières des aidants ;
- être capable d'orienter l'aidant ou de s'orienter en tant qu'aidant : définir ses besoins, repérer les informations importantes à recueillir, identifier les partenaires, les aides, les réponses et en faire une synthèse, construire une réponse ;
- être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire et de mobiliser les différents acteurs intéressés par la thématique ;
- être capable d'assurer les transmissions et la continuité des soins lato sensu ;
- être capable de constituer des dossiers administratifs, y compris dématérialisés, d'organiser le suivi de demandes ;
- être capable de mener des projets permettant d'accompagner les aidants ou permettant d'identifier ses compétences et de les valoriser
- être capable de communiquer et de nouer des relations dans le cadre de la relation triangulaire : aidant, aidé, professionnel.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Accompagnement des aidants ; VAE ; coordination des activités d'aidants ; secteur sanitaire, social, médico-social, RH.

PARTENARIATS

Le diplôme est co-construit par AMU et l'ULCO. Les maquettes, certains enseignements et la communication sont mutualisés.

Les partenaires du littoral : instances dirigeantes, institutions, associations, Département du nord, entreprises, nous soutiennent dans ce projet. Etablissement d'une liste de soutien.

Pour la région PACA, les partenariats créés dans le cadre du projet ANR seront mobilisés, principalement du monde institutionnel, associatif (A3, association française des aidants, association Maraval, agence régionale de santé, CDI 3), du monde académique (Sophie Odena, Carla Ribeiro, Sylvie Bonin Guillaume, Alain Blanc).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

